

CONSEIL MUNICIPAL du 18/07/2017

Présents tous les conseillers municipaux sauf
excusés

(Excusé)
Mr excusés T. SVY. G. VOLFART. T. THIBAISW. F. REGB.

Ordre du jour Compte rendu dernière réunion publique sur le PLU

Divers

1) PLU - Zone d'AU.

Réunion publique = 9 présents

Stade niveau de l'extension pour terrain à bâti - pas de possibilité de mettre une surface minimale

Sur le règlement stipuler pour implantation des constructions (Page 19)

- une longueur de façade minimum
- recul de façade 3m minimum 12m maximum \rightarrow 6.1
- 6.2 recul de 0 à 8m
- 6.4 - parcelle angle - rien à changer
- 6.6 - formulation ambiguë à venir la signification exacte
- 7.1 - implantation séparative = minimum 3m ou l'autre / 2, soit en limite séparative d'un seul côté
- 8.7.3 formulation ambiguë
- 8 = application des articles 6 et 7
- 11.2.1. enlever faitage principal parallèle
- 3 emprise route et trottoirs (= 8 m) de chaque côté fait route 5m + trottoirs 2 x 1,10 m = 3,20 m extérieure
- Créer une porte d'entrée de chaque côté de la voirie
- Créer 20 places de stationnements en plus de la voirie

2) Ille en ventre Italien Stiebler - 75 000 €.

Préhension Commune = non

4 contre ?

3) Rues nettoyer autour de la fontaine - Chemin des Rosses

4) Rue Thorens - Pitten devantier on septembre les grilles sera remis

5) Ecole

Acceptation ~~pas~~ semaine de 4 jours

Arrêt des NAP

Hélicum Stix 24 doit peu pré-ventre scabie

6) Trou en fondation à rebord Rue d'Avincelle. Rue St Epose

